RESPONSABLE

MAINTENANCE ESPACES VERTS

**Définition**

Planifier, organiser et piloter les activités des équipes chargées des Espaces Verts, en planifiant, organisant et pilotant les travaux d’aménagement, de plantations, de production et d’entretien des espaces verts, en animant une équipe e professionnels, en gérant et réceptionnant les demandes des utilisateurs, et en veillant à l’efficacité et à la qualité des prestations fournies.

**Missions**

Assurer et garantir, sous l’autorité du cadre responsable de la maintenance Bâtiment & VRD :

* L’encadrement et la gestion des agents d’entretien des Espaces verts, en interne comme en externe,
* La planification des activités et la gestion des travaux,
* L’assistance, le conseil et la formation spécifiques au domaine d’activité, dispensés envers les équipes et les utilisateurs,
* L’organisation et le suivi opérationnel de ces activités, en coordination avec les interlocuteurs internes et externes à l’établissement,
* Le contrôle de la conformité des services et prestations rendus dans le domaine d’activité,
* L’installation, la gestion et la maintenance des matériels, équipements et systèmes (arrosage automatique, …) dans le domaine de compétence,
* La gestion des déchets verts,
* La gestion des stocks de produits (horticoles et phytosanitaires) et de matériels (outillage mécanisé, portatif, et pièces de rechange pour ce qui concerne les consommables et les pièces d’usure), saisie et suivi des commandes, relances et contrôles de réception,
* L’administration et le développement de la GMAO dans le domaine de compétence.
* Elaboration et mise en place du plan d'entretien général des espaces verts (pelouses, massifs floraux, campagnes de plantation, campagnes petit d’élagage, etc.),
* Plantations, arrosage et entretien des arbres, arbustes et haies,
* Réalisations de décorations florales et végétales relatives à l'organisation d'événements particuliers,
* Nettoyages saisonniers particuliers (ramassage des feuilles mortes, tailles et élagages, évacuation des déchets verts, etc.),
* Nettoyage de propreté des abords et voiries/ changements des poubelles extérieures
* Entretien et nettoyage courant des machines, outils systèmes automatisés et véhicules spécifique au domaine d'activité.
* Si nécessaire, il installe les équipements (arrosage automatique, éclairage, jeux, mobilier, clôtures...) et peut réaliser de la maçonnerie légère (dallage, pavage, bordures, murets...).
* Peut être amené à conduire des engins spécifiques (mini pelle...).
* Nettoyage caniveaux et chéneaux
* Participation aux opérations de salage et de déneigement des voiries et trottoirs de l’établissement,
* Mise en place salle de conférence au besoin

**Observations :**

**Dimension géographique**

Les Hôpitaux du Bassin de Thau, d’une capacité globale d’accueil de 837 lits, développent leurs installations (65 000 m² SDO environ) sur 4 sites principaux et 2 sites annexes, géographiquement répartis sur Sète et sa proche périphérie ainsi qu’autour du Bassin de Thau, à savoir :

* Site de Sète - Hôpital St Clair,

- Plateau technique,

- Centre médico psychiatrique adulte,

- Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI),

- Centre de Formation,

- 7 logements de fonction, à vocations diverses,

- Hameau Résidentiel Médicalisé « Les Pergolines »,

- CMPEA « Basaglia »,

- CMP « Les Peupliers » (ex Falret).

* Site annexe de Frontignan - CMPEA Frontignan
* Site annexe de Mèze - CMPEA Mèze
* Site de Marseillan - EHPAD « Claude Goudet »

- 1 logement de fonction

* Site d’Agde - Hôpital St Loup,

- EHPAD « Laurent Antoine »

* Site de Vias - EHPAD « L’Estagnol »

**La superficie globale des espaces verts est d’environ 30 000,00 m² sur l’ensemble des sites.**

**Dimension managériale**

Effectif \* 5.8 ETP \*Sète3,8 jardiniers

Agde1 jardinier

1 agent bio-nettoyage

**Organisation et particularités du poste**

|  |  |
| --- | --- |
| **Poste** | **Horaires** |
| Jour | Fixes |
| Nuit | Variables |
|  | Détail des horaires :  **6h00 – 12h00 / 12h30 – 14h00** |

**Spécificités du poste**

* Etablissement multi sites ; cet agent est déployé préférentiellement sur les sites de Sète, mais peut être appelé à servir sur l’ensemble des sites des Hôpitaux du Bassin de Thau,
* Management d’équipe
* Horticulture,
* Elagage
* Floriculture, espaces verts, topographie,
* Produits phytosanitaires,
* Participation à la gestion des agents de bio-nettoyage sous l’autorité du responsable logistique (DESL),
* Participation active aux différents plans d’urgence auxquels l’établissement aurait à faire face,
* En période hivernale, ou en cas d’événements climatiques ponctuels, organiser et participer aux opérations de sablage et de déneigement des sites,
* Gestion des congés sur programme spécifique CLEPSYDRE.

**Relations professionnelles les plus fréquentes**

* Directeur des Travaux et du Patrimoine, pour le suivi des demandes d’aménagements floraux et d’espaces verts,
* Ingénieur travaux pour l’entretien des équipements et de l’outillage, et pour la collaboration technique pour la réalisation des aménagements,
* Responsable du bio-nettoyage pour le suivi des agents sur les sites Agathois,
* Fournisseurs pour le choix, l’achat et le suivi des commandes de végétaux, de produits phytosanitaires et d’amendements,
* Sociétés et prestataires extérieurs chargés de l’évacuation des déchets verts, et pour l’organisation du tri et des collectes,
* Prestataire extérieur pour la lutte contre les nuisibles et parasites de toute nature,
* Sociétés extérieures d’élagage et d’étayage,
* Sociétés/prestataires extérieurs pour la réalisation de prestations structurales.

**Diplômes requis**

BAC, BAC professionnel, ou certificat capacitaire en espace vert

**Expériences professionnelles requises**

Elagage

Management

**Conditions particulières**

Titre d’habilitation électrique (formation initiale et recyclages) requis dans son domaine d’activité HO/BS à minima

Diplôme d’élagueur professionnel

**Risques professionnels**

Contacts fréquents :

* aux machines-outils (coupures, électrocution, brûlures,…),
* aux produits phytosanitaires (allergies, brûlures, etc.),
* aux risques sanitaires inhérents à l’activité et aux écorchures et coupures diverses (infections diverses, etc.)

**Formations obligatoires**

Réseaux hydrauliques (arrosage, goutte à goutte, …),

Risques d’exposition aux produits phytosanitaires,

Formation de base GMAO

Caces Nacelle

Caces Mini pelle